

# Collège Francis Yard

## Un chèque pour le projet "Francis change les règles"

La caisse locale du Crédit Agricole de Buchy a remis un chèque de 1 284 euros au Foyer socio-éducatif du collège Francis-Yard, dans le cadre du projet «Francis change les règles». Explications...

Francis change les règles: c'est le nom du projet initié il y a quatre ans au collège Francis Yard de Buchy, pour permettre aux jeunes filles de pouvoir disposer à tout moment de protections hygiéniques.

Mené avec le Foyer socio-éducatif du collège, l'infirmière et des enseignants, ce projet est «**géré**» par des collégiennes volontaires, qui se font connaître auprès de leurs camarades.

Depuis la mise en place de cette initiative, les collégiennes de l'époque ont quitté l'établissement, mais ont assuré la relève: cette année, Solène, Léane, Alice, Anaïs, Lucie, Inès, Ambre et Abbygaëlle composent ainsi la cellule qui agit pour faire vivre le dispositif. Et elles-mêmes continuent de communiquer avec les élèves, de manière à «**recruter**», pour pérenniser le projet.

### Des distributeurs installés dans le collège

«**Beaucoup de filles ne peuvent pas acheter de protections, c'est difficile pour elles d'en avoir**», constatent les collégiennes, qui communiquent sans relâche au sein de l'établissement, pour que les filles sachent qu'elles peuvent obtenir ces protections grâce aux distributeurs installés dans le collège: un est situé dans les toilettes, un autre près de l'infirmierie «**et on espère pouvoir en installer un dans les étages**», indiquent les jeunes filles.

L'enseignante de SVT (Sciences de la vie et de la terre) constate pour sa part que ce projet permet de «**faire attention à ceux qui ont le plus besoin, pour qu'ils ne restent pas seuls**».

### Un chèque

## de 1 284 euros

Jeudi 20 mars, le Foyer socio-éducatif a reçu un chèque de 1 284 euros, remis par le directeur de la caisse locale du Crédit Agricole de Buchy, Christophe Boisselier, pour que le projet se poursuive: cet argent permettra ainsi de multiplier le nombre de distributeurs. Chaque année, le Crédit Agricole dispose d'un budget pour aider les projets associatifs: celui du collège Francis-Yard a retenu l'attention des décideurs, qui ont été séduits par son côté altruiste. Aider les autres, c'est assurément l'objectif qui guide les collégiennes, toutes très investies dans leur rôle.

## Un collège précurseur

Le collège Francis-Yard de Buchy peut en tout cas se dire qu'il est précurseur puisque depuis 2023, le Département de la Seine-Maritime dote désormais tous les collèges de distributeurs de protections hygiéniques.

Isabelle VILLY



Les collégiennes qui font vivre le projet Francis change les règles, avec les responsables du Crédit Agricole de Buchy, leur enseignante de SVT et le principal du collège Francis-Yard, Jean-Marc Jegou.

Isabelle VILLY